



Municipalité
de
Vucherens

Vucherens, le 26 août 2024

Au Conseil communal
1509 Vucherens

Préavis municipal n° 05/2024

Compléments au budget 2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 81 du Règlement du Conseil communal et les articles 10 et 11 du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

1. Budget 2024

Demande de crédits complémentaires

CHARGES	Budget 2024	Crédit compl.
1. ADMINISTRATION GENERALE		
110.3011 Traitement <i>Augmentation statutaire des salaires 2024 selon l'échelle cantonale qui n'était pas connue lors de l'établissement du budget et augmentation du taux d'activité pour le poste de la greffe.</i>	CHF 73'600.-	CHF 10'000.-
190.3181 Prestations de services <i>Lors de l'établissement du budget, nous avons sous-estimé les honoraires du fournisseur informatique pour le support technique en lien avec le logiciel Urbanus.</i>	CHF 30'000.-	CHF 10'000.-

2. FINANCES

3. DOMAINES ET BATIMENTS

320.3146	Entretien forêts <i>Selon le garde forestier, les soins culturaux sont plus importants que prévu en raison des conditions météo (pluie & forte chaleur) ainsi que des maladies (bostryche)</i>	CHF 14'000.-	CHF 27'000.-
352.3185	Honoraires, études, expertises <i>Honoraires pour l'étude d'un nouveau local de voirie.</i>	CHF 0.-	CHF 20'000.-
353.3185	Honoraires, études, expertises <i>Bilan amiante pour la mise en vente de la Maison route du Village 2.</i>	CHF 0.-	CHF 2'500.-
354.3153	Entretien mobiliers, équipements techniques <i>Réfection du sol derrière le bar des 3CH car le problème n'était pas connu.</i>	CHF 0.-	CHF 2'000.-
354.3185	Honoraires, études, expertises <i>Honoraires d'avocat.</i>	CHF 0.-	CHF 8'000.-

4. TRAVAUX

430.3124	Carburant <i>Achat d'un fût d'essence pour les petites machines.</i>	CHF 5'000.-	CHF 1'500.-
430.3142	Entretien <i>Réparation du Pont des Cassettes et du Pont de la Râpe.</i>	CHF 40'000.-	CHF 5'000.-
430.3143	Signalisation <i>Achat d'un radar pédagogique.</i>	CHF 3'000.-	CHF 2'500.-
460.3190	TVA Taxe forfaitaire (Epuration) <i>Lors du bouclage des comptes 2023, les revenus du dicastère 460 ont dépassé les CHF 100'000.- et de ce fait la Commune est soumise à la TVA.</i>	CHF 0.-	CHF 6'000.-

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

6. POLICE

7. SECURITE SOCIALE

8. SERVICES INDUSTRIELS

TOTAL DES CHARGES

CHF 94'500.-

REVENUS

1. ADMINISTRATION GENERALE

110.4090	Autres recettes <i>Part aux excédents de la Vaudoise Assurances pour la partie Maladie collective</i>	CHF 0.-	CHF 3'000.-
----------	--	---------	-------------

2. FINANCES

210.4411.1	Impôts sur les Frontaliers <i>Lors de la revendications 2022, des attestations de résidence fiscales françaises manquaient. Ces attestations ont été transmises en 2023 et le fisc a pu revendiquer ces montants sur l'année 2023.</i>	CHF 17'000.-	CHF 15'000.-
------------	---	--------------	--------------

220.4521	Fonds de péréquation - Rbt année précédente <i>Lors de l'établissement du budget, aucun montant n'est prévu car les chiffres provisoires sont connus seulement lors du boucllement des impôts en février de l'année suivante.</i>	CHF 0.-	CHF 44'000.-
----------	--	---------	--------------

3. DOMAINES ET BATIMENTS

320.4658	Subventions <i>Au vu des soins cultureux plus important, une demande de subvention supplémentaire a été faite au Canton.</i>	CHF 16'000.-	CHF 7'000.-
----------	---	--------------	-------------

4. TRAVAUX

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

6. POLICE

610.4511	Réforme policière cantonale – rbt décpte année précédente	CHF 0.-	CHF 3'400.-
----------	--	---------	-------------

Lors de l'établissement du budget, aucun montant n'est prévu. Les chiffres provisoires sont connus seulement lors du boucllement des comptes l'année suivante.

7. SECURITE SOCIALE

720.4512	Cohésion sociale – Rbt année précédente	CHF 0.-	CHF 42'000.-
	Lors de l'établissement du budget, aucun montant n'est prévu. Les chiffres provisoires sont connus seulement lors du boucllement des impôts en février de l'année suivante.		

TOTAL DES REVENUS	CHF 114'400.-
-------------------	---------------

2. Récapitulatif

La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévu au budget 2024	CHF 171'259.11
--	----------------

	Modification des charges	Modification des revenus	
1. Administration générale	CHF 20'000.-	CHF 3'000.-	
2. Finances		CHF 59'000.-	
3. Domaines et bâtiments	CHF 59'500.-	CHF 7'000.-	
4. Travaux	CHF 15'000.-		
5. Instruction publique et cultes			
6. Police		CHF 3'400.-	
7. Sécurité sociale		CHF 42'000.-	
8. Services industriels			

Charges supplémentaires	CHF 94'500.-		CHF 94'500.-
Revenus supplémentaires		CHF 114'400.-	- CHF 114'400.-

Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires			CHF 151'359.11
=====			

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Vucherens,

- **vu le préavis municipal n° 05/2024,**
- **ouï le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,**
- **considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour de la présente séance,**

décide

- **d'accorder à la Municipalité les compléments au budget 2024 représentant au total une augmentation des charges de CHF 94'500.- et une augmentation des revenus de CHF 114'400.-.**

Adopté en séance de Municipalité le 26 août 2024

Au nom de la Municipalité

Jean-François Perroud



Syndic



Noémie Steiger



Secrétaire

Municipaux responsables : Madame Valérie Hirt et Monsieur Jean-François Perroud